

Le bénévolat dans les formations linguistiques d'hier à aujourd'hui : diversité des usages, formes, rôles, et statuts des formateurs

Depuis son origine, la formation linguistique destinée aux adultes dits en difficulté avec la maîtrise du français compte sur l'implication de bénévoles¹ (Adami, 2009 ; Leclercq, 2012), ce champ éducatif étant profondément ancré dans le militantisme solidaire, la lutte contre l'exclusion et celle en faveur de l'égalité dans l'accès aux savoirs.

Le fait que le bénévolat soit toujours constitutif des formations, alors que ce champ a été marqué par des évolutions notables, nous conduit à explorer les motivations de l'engagement (de) bénévole(s) (actuel ou passé). Ce numéro vise à interroger cette situation dont on peut se demander : pourquoi (ne pas) s'en satisfaire ? Pourquoi (ne pas) s'en débarrasser ?

Une structuration relativement accompagnée par l'Etat

Les transformations progressives relatives à la formation des adultes, notamment des personnes migrantes, via l'acquisition et l'amélioration des savoirs de base dans une perspective d'employabilité, ont conduit à une structuration et une professionnalisation du domaine (Leclercq, 2005, 2007). Les bénéficiaires de ces formations ont alors pu profiter d'une offre formative cadrée, identifiée et désormais dispensée par des professionnels (formés). Toutefois, cette structuration s'est accompagnée d'un glissement des financements alloués par subvention vers une logique de marché qui, au-delà des difficultés majeures induites pour nombre de structures, a mené à la création de critères d'éligibilité à ces formations, des cadres dans lesquels organismes comme demandeurs doivent rentrer (Lebreton, 2014). Malgré cette évolution, l'exclusion de certaines personnes continue d'exister, voire se développe, et l'ensemble des besoins de formation en langue n'est pas couvert dans le champ de la formation linguistique pour migrants (Etienne et Jendouby, 2007) comme dans celui de la lutte contre l'illettrisme².

Le crible des critères d'accessibilité à l'offre formative

Face à l'ampleur des demandes de formation et au vif intérêt porté par les politiques en matière d'apprentissage de langue pour favoriser davantage l'intégration professionnelle et sociale, l'offre formative prescrite est renforcée. En dépit de la hausse conséquente du nombre d'heures de formation obligatoire dans le cadre du CIR (marché OFII³), et de la multiplication des dispositifs financés et prescrits aux niveaux régionaux, départementaux et locaux, toutes les demandes en formation linguistique ne sont toujours pas couvertes : celles des personnes non régularisées ou qui ont été déboutées, des personnes non-inscrites comme demandeur d'emploi

¹ Bénévoles issus de syndicats, du secteur social, de mouvements confessionnels ou caritatifs, d'associations bénévoles en soutien aux travailleurs immigrés et de mouvements d'action contre la pauvreté.

² En attestent diverses manifestations d'inquiétude récentes, par exemple le "cri de colère" de *La chaîne des savoirs* 2019 <https://www.dropbox.com/s/9ntevj8iq2fbtgt/Eguzon%20col%C3%A8re%203.mp4?dl=0> ou la Question orale n° 0644S de Mme Maryse Carrère, sénatrice (Hautes-Pyrénées - RDSE) publiée dans le JO Sénat du 21/02/2019 <https://www.senat.fr/questions/base/2019/qSEQ19020644S.html>

³ Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

faute de pouvoir/vouloir l'être, des personnes plus jeunes tels que les MNA ou les étudiants exilés, celles aussi des personnes qui souhaitent bénéficier d'un enseignement au-delà des niveaux visés par les formations proposées.

Fonctions protéiformes de l'engagement bénévole

Face à des publics demandeurs mais exclus de l'offre accessible via les organismes prescripteurs d'une part, et face à l'insuffisance de l'investissement financier de l'Etat d'autre part, des personnes s'engagent bénévolement à assurer des cours de soutien ou d'enseignement du français. Elles trouvent à s'impliquer dans des structures qui font largement appel au bénévolat. Si l'engagement de bénévoles permet de compléter utilement les interventions de formateurs salariés, il tend à mettre en avant une vacance institutionnelle qui se voit comblée par des citoyens proposant des actions alternatives. De ce point de vue, le bénévolat apparaît comme « un analyseur social de l'échec des solidarités nationales et des politiques sociales qui n'ont pas fait barrage à la pauvreté et à l'exclusion » (Ferrand-Bechmann, 2000 : 1). Le bénévolat, depuis l'origine des formations linguistiques pour adultes, est à la fois révélateur de l'existence de problématiques sociétales et de solutions, ces dernières étant doublement utiles : pour les personnes qui se voient refuser l'accès à des formations, pour l'Etat qui se repose sur les bonnes volontés et continue de se désengager sur des questions pourtant érigées en problèmes politiques et sociaux. En répondant ainsi à des besoins (besoins de formation de la part des publics demandeurs, besoin de formateurs de la part des organismes de formation), le bénévolat permet peu ou prou de ne pas les laisser sans réponse, assurant ainsi une forme de paix sociale.

Du côté des personnes qui mènent des actions bénévoles, l'engagement est aussi un moyen d'être utile à la société, de partager des savoir-faire et d'entrer en relation avec d'autres personnes, au-delà du cercle habituel de socialisation⁴ (Eynaud et Mourey, 2012, Vermeersch, 2004, Bertheleu et Perraudin, 2021). En outre, cela correspond à l'image d'un citoyen altruiste, responsable, solidaire, bref un « acteur social » actif dans le champ de la cohésion sociale, œuvrant à la mise en œuvre de ces qualités par le biais de l'éducation et de la formation des adultes⁵. L'espace politique européen recouvre une diversité de territoires, offrant des réponses singulières aux questions de formation linguistique qui pourraient être interprétées au regard ou en tension avec les impulsions politiques éducatives européennes.

On pourrait aussi s'intéresser, dans une perspective historique, à la diversité des enjeux afférents, aux formes endossées par l'action bénévole, ainsi qu'aux relations entre les statuts des différents intervenants des formations linguistiques.

Des terrains et thématiques à problématiser en recherche

Au fil des décennies, l'évolution du paysage des formations linguistiques, des profils de leurs bénéficiaires et des conditions d'exercice des formateurs FLE ont été l'objet de plusieurs études (Leconte, 2016 ; Bretegnier, 2011 ; Vadot, 2014). En revanche, la transformation du tissu social des formations linguistiques, au prisme de l'implication de bénévoles, a été moins questionnée dans les recherches en didactique des langues.

⁴ Pagès, Eléonore, 2020 «Former bénévolement des adultes au savoir lire et écrire : entre valeurs partagées et singularités». Mémoire de recherche Master 2 soutenu le 26 juin 2020 à l'université de Tours.

⁵ Commission Européenne, « Politique de l'UE dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes » https://ec.europa.eu/education/policies/eu-policy-in-the-field-of-adult-learning_fr

En France, le bénévolat bénéficie d'une reconnaissance via le passeport bénévole permettant la « valorisation des compétences mobilisées et/ou acquises » (France Bénévolat⁶). Cette reconnaissance est, en amont, renforcée par le financement d'actions de formations des bénévoles, via de nombreux sites internet centralisant des outils, kits, et autres recueils de bonnes pratiques. Une analyse des formations et techniques pédagogiques proposées aux bénévoles pourrait s'avérer utile, ainsi qu'une réflexion sur les besoins, les attentes, les retours exprimés par les bénévoles sur les outils créés et rendus accessibles. Des réflexions pourraient également être menées visant, par exemple, à identifier/concevoir des enjeux qui iraient au-delà des pratiques pédagogiques en elles-mêmes.

En outre, de nombreux appels à projet mentionnent explicitement la mobilisation de bénévoles dans des dispositifs formatifs, ainsi que leur formation à des dimensions didactiques (AUF, Fondation de France, Ministère de l'Intérieur par exemple)⁷. Des chercheurs contribuent aux réponses à ces appels, chercheurs qui sont par ailleurs aussi formateurs dans les universités. Quelles réflexions ces enseignants-chercheurs, en charge de la formation de futurs professionnels, peuvent-ils mener quant au risque de mise en concurrence des jeunes diplômés et des bénévoles proposant un « travail gratuit » (Simonet, 2010 et 2018) ? Comment penser les formations des uns et des autres ? Ces statuts –formateurs diplômés et bénévoles – entrent-ils d'ailleurs toujours en concurrence, ou sont-ils parfois endossés de manière concomitante par les personnes ? Le bénévolat peut-il mener à une formation universitaire ou professionnelle dans le domaine de la didactique des langues ? Quand les bénévoles s'engagent en formation, que viennent-ils chercher ? En bref, quels sont les dynamiques articulant ces statuts apparemment concurrents ?

L'objectif de ce numéro est de dresser un état des lieux des recherches en didactique des langues sur la question du bénévolat, qu'il concerne l'engagement dans la lutte contre l'illettrisme ou la formation linguistique des migrants. La rubrique pédagogique de la revue pourra aussi accueillir des articles davantage orientés vers des retours d'expérience. Certains textes pourraient articuler les voix de chercheurs et de praticiens, qu'ils soient ou non bénévoles. Les propositions d'article aborderont la thématique des bénévoles et du bénévolat (et son articulation/ relation à la diversité des statuts des formateurs) en formation linguistique dans des perspectives didactiques, didactologiques.

Quelques pistes de questionnements :

- **Des politiques éducatives aux actions alternatives, perspectives synchroniques et historiques**

Pourront être abordées les politiques éducatives publiques à diverses échelles : européenne, nationales, voire locales. Qu'en est-il du bénévolat dans les états qui accueillent en premier lieu les personnes entrant sur le territoire européen – en Grèce, à Malte, en Italie, en Espagne, etc. ?

⁶ <https://www.francebenevolat.org/actions-et-programmes/valorisation-de-l-experience-benevole/passeport-benevole>

⁷ <https://www.auf.org/nouvelles/appels-a-candidatures/programme-aines-accueil-integration-migrants-lenseignement-superieur-appel-a-projets-2019-bis-formation-de-formateurs/>
<https://www.fondationdefrance.org/fr/soutenir-lengagement-citoyen-aupres-des-exiles>

Voir également, l'Appel à projets 2020 relatif à la politique d'intégration des étrangers primo-arrivants (BOP 104 – action 12).

Que se passe-t-il aux échelles régionales et locales ? Qu'en est-il des pays traversés par migrants dans leur parcours vers l'Europe ou les pays de destination ? Les propositions pourront porter sur des situations francophones, mais ne s'y limitent pas : des travaux concernant d'autres langues d'« accueil » pourront venir enrichir le numéro.

Quelles sont les alternatives aux politiques publiques, comment se construisent-elles ? Comment se saisissent-elles de ces publics et de leur formation linguistique (écoles alternatives, associations militantes de soutien aux migrants, associations d'éducation populaire, etc.) ?

Comment les politiques éducatives et les actions alternatives ont-elles évolué ? Quelles en sont les influences mutuelles à différentes époques ?

- **Diversité des acteurs, des usages (pratiques et représentations) et de leurs motivations**

Pourquoi et comment se décident les actions bénévoles et/ou militantes et comment se mettent-elles en place ? Comment leurs champs d'interventions (hébergement, alimentation, formation) s'articulent-ils ? Qui fait le choix de s'engager, comment et pourquoi ?

Comment chacun – salarié, bénévole, stagiaire – se représente-t-il le bénévolat ? Comment s'articule la coexistence de différents statuts dans les dispositifs de formation ?

Quelles sont les représentations des intervenants bénévoles sur la littératie, la culture, les migrants, les langues, etc. ? Comment viennent-elles se heurter à d'autres représentations ? Quelles sont les influences possibles de l'hétérogénéité de ces représentations sur les pratiques ?

On pourra également interroger les nouvelles formes du bénévolat au regard de ses formes historiques, comme au regard de l'évolution des autres statuts de formateurs.

Le statut administratif de certains publics les exclut du droit à la formation linguistique, pourtant, des associations ou des collectifs les accompagne dans leur appropriation du français. Dans ces conditions, quel est le rôle des dimensions subversives, de la désobéissance civile, dans l'engagement des personnes (qui enseignent ou qui apprennent) ?

- **Recherche en didactique des langues et bénévolat : savoirs, relations en jeu, histoire**

Qu'est-ce qui se joue dans les relations interpersonnelles bénévoles-formés-salariés ? Comment s'opèrent les « rencontres » association/ (futurs) bénévoles ? Certaines associations indiquent sélectionner les personnes qui pourront intervenir en leur sein. Pourquoi et comment s'opère cette sélection ? A-t-elle toujours existé et sous quelle forme ? Selon quels critères ? Comment est-elle vécue par les personnes qui y participent ? Quelles en sont les effets sur les postures pédagogiques adoptées par la suite ?

Comment, et pourquoi le bénévolat est-il abordé dans des appels à projets sur la formation linguistique ? Quels sont, de ce point de vue, les évolutions induites par le financement sur appel à projet ? Quels enjeux peut-on en dégager ? Quel(s) rôle(s) les chercheurs ont-ils à jouer pour élucider les enjeux liés à la place de plus en plus importante accordée aux bénévoles dans ces appels à projets ? S'agit-il d'« outiller » les bénévoles et de « former » les étudiants ? A

quoi sert l'outillage de formateurs non formés par ailleurs à la perception des enjeux de la formation ? Autant de questions qui viennent réinterroger le sens de l'action formative des enseignants-chercheurs.

- **Des réflexions épistémologiques à mener à partir de ce champ**

Apprendre, (se) former, prendre/donner du temps, se rendre utile, (ou encore transformation, relation, don) sont autant de notions soulevées par les situations qui nous intéressent ici. Les différentes focales et points de vue mentionnés dans cet appel offrent une diversité de perspectives pour penser ces notions, mais aussi pour s'interroger sur la prise en compte de la diversité de leur compréhension. La question des relations de savoir et de pouvoir peut aussi être soulevée au prisme des relations qui s'instaurent en formation : qui sait quoi, comment, sur quoi et sur qui ? Comment s'articulent les valeurs des différents discours produits dans des relations inégalitaires ? Peut-on (si oui comment et pourquoi ?) institutionnaliser les savoirs d'expérience des différentes parties prenantes aux recherches sur ces sujets ? Ces réflexions épistémologiques pourront déboucher sur des réflexions méthodologiques, concernant notamment les travaux où se croisent universitaires, bénévoles, enseignants et stagiaires.

Références bibliographiques

Adami, H. (2009) *La formation linguistique des migrants*. Paris : CLE International

Bertheleu, H. & Perraudin, A. (2021) « Les migrants, nouveaux acteurs du bénévolat ? », *La lettre de CITERE*, n° 4, janvier 2021, pp. 7-8

Bretegnier A. (dir.). (2011) *Formation linguistique en contextes d'insertion. Compétences, posture, professionnalité : concevoir un cadre de référence(s)*. Berne : Peter Lang.

Courtaud, L., Lebreton, E., Lorilleux, J., Rubio, C. (2019) Le QUILT, Questions Utiles sur l'insertion et les langues. Enseigner le français aux migrants. <https://migrants-fle-quilt.fr>

Étienne, S. & Jendouby, K. (2007) « Entre bouleversements institutionnels et réalités de terrain : les contradictions de l'enseignement et de la formation des travailleurs immigrés ». *Éla. Études de linguistique appliquée*, 145(1), 93-100.

Eynaud, P. & Mourey, D. (2012) « Professionnalisation et identité des associations du secteur social : chronique d'une mort annoncée ? ». *Politiques et management public*, Vol 29/4, 671-693.

Ferrand-Bechmann, D. (1992) *Bénévolat et solidarité*. Paris : Syros-Alternatives.

Ferrand-Bechmann, D. (2000) *Le métier de bénévole*. Paris : Presses universitaires de France.

Lebreton, E. (2014) : « Les formations linguistiques au prisme de la logique de marché ». *Savoir et Formation-Recherches et Pratiques*, 4, 92-103.

Lebreton, E., Lorilleux, J. (2020) : « Oser les recherches collaboratives en didactique des langues : transformation(s) des chercheur.e.s, transformation(s) des recherches ». *Recherches en didactique des langues-cultures, Les Cahiers de l'Acedle*, Vol 17-2.

Leclercq, V. (2012) « La formation des migrants en France depuis l'alphabétisation des années 60 ». Dans Adami, H. & Leclercq, V. (Dir) *Les migrants face aux langues des pays d'accueil*. 173-196.

Leclercq V. (2007) « La formation de base : publics, dispositifs pratiques ». *Savoirs*, 13, 9-55.

Leclercq, V. (2005) « La professionnalisation du formateur spécialisé en éducation de base ». *Éducation Permanente*, 164, 105-118.

Leconte, F. (2016) (Dir.) *Adultes migrants, langues, insertions sociales. Dynamiques d'apprentissage et de formation*. Paris : Riveneuve.

Simonet, M. (2010) *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?* Paris : La Dispute.

Simonet, M. (2018) *Le travail gratuit : la nouvelle exploitation ?* Paris : Textuel, Petite encyclopédie critique.

Tardif Bourgoïn, F. (2014). *Vers une professionnalisation du bénévolat ? Un exemple dans le champ de l'éducation populaire*. Paris : L'Harmattan.

Vadot, M (2014) « Les conditions de travail des formateurs et formatrices dans le contexte actuel des formations de base ». *Savoirs et Formation – Recherche et Pratiques*, 4, 104-124.

Vermeersch, S. (2004) « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole ». *Revue française de sociologie*, 45(4), 681.

Zeiter, A.-C. (2019) « Des discours de référence à l'action. Quelques paradoxes de la transmission du français par des bénévoles actifs dans l'accueil des migrants ». Dans Dister, A. & Piron, S. (Dir.) *Les discours de référence sur la langue française*, 101-126.

Modalités de soumission

Calendrier

15 Décembre 2021 : Article en première version et évaluation

15 mai 2022 : Réponse aux auteurs

1^{er} juillet 2022 : Retour des articles définitifs

Décembre 2022 : Parution du numéro

Forme des propositions : Le numéro est ouvert aux contributions de chercheurs, formateurs, bénévoles, stagiaires ainsi qu'aux contributions croisées.

Les propositions d'articles (30 000 à 35 000 signes tout compris, espaces et notes inclus, hors bibliographie) avec un titre et cinq mots-clés doivent être envoyées dans deux versions: l'une indiquant le ou les noms des auteur.es, l'université ou l'institution de référence, le laboratoire de rattachement, une adresse mail; l'autre anonyme. Dans chacune des versions doivent figurer un résumé en français et un résumé dans une autre langue.

Les articles soumis seront à envoyer conjointement à :

E. Lebreton : emilie.lebreton@univ-amu.fr

J. Lorilleux : joanna.lorilleux@univ-tours.fr

Consignes aux auteurs : <https://journals.openedition.org/rdlc/929>

Procédures de sélection et de publication : <https://journals.openedition.org/rdlc/785>

Comité scientifique du numéro :

ARAUJO E SA, MH., Université d'Aveiro, Portugal
BRETEGNIER, A., Université du Mans, France
CALINON, A. S., Université de Franche-Comté, France
CASTELLOTTI, V., Université de Tours, France
DE CARLO, M., Université de Cassino, Italie
EL KAROUNI, S., Université de Liège, Belgique
FERRAND-BECHMANN, D., Université Paris 8, France
LAURENS, V., Université Paris 3, France
LECONTE, F., Université Rouen-Normandie, France
LEMAIRE, E., Université Alberta, Canada
LUCCHINI, S., Université Catholique de Louvain, Belgique
MEUNIER, D., Université de Liège, Belgique
MOLINIE, M., Université Paris 3, France
MORTAMET, C., Université Rouen-Normandie, France
PUGLIESE, R., Université de Bologne, Italie
PUJOL BERCHE, M., Université Paris Nanterre, France
SPAËTH, V., Université Paris 3, France
TARDIF BOURGOIN, F., Université Paris Nanterre, France
THAMIN, N., Université de Franche-Comté, France
TIBERGHIEEN-LECLERCQ, V., Université de Lille France, France
VERONIQUE, D., Université Aix-Marseille, France
VLAD, M., Université Constanta, Roumanie
ZEITER, A. C., Université de Lausanne, Suisse